



3 Message de la présidente et de la registratrice
et directrice générale

4 Protection du public

6 Initiatives de sensibilisation du public

8 Aider les diététistes à fournir des services
conformes aux principes de sécurité,
de compétence et d'éthique

12 Programme d'inscription

14 Amélioration continue des processus de
gouvernance et de fonctionnement

18 Statistiques sur les adhésions

25 Renseignements financiers



College of
Dietitians
of Ontario

RAPPORT ANNUEL 2013 - 2014

INTÉRÊT PUBLIC
INTÉGRITÉ
COLLABORATION
REDDITION DE COMPTES
ET TRANSPARENCE

PROTECTION EFFICACE DU PUBLIC

La raison d'être de l'Ordre des diététistes de l'Ontario est de réglementer et d'aider tous les Dt.P. dans l'intérêt de la population de l'Ontario.

Nous nous consacrons à l'amélioration continue de services de nutrition sûrs, éthiques et compétents fournis par les Dt.P. dans leurs environnements d'exercice en évolution constante.

*Pour l'Ordre des diététistes de l'Ontario,
le plus grand accomplissement est
d'avoir la confiance du public en ce
qui concerne la réglementation des
diététistes de l'Ontario.*



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA REGISTRATRICE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE

RENFORCEMENT DES FONDEMENTS DE LA RÉGLEMENTATION EFFICACE

Nous avons le plaisir de présenter le rapport annuel 2013-2014 qui montre comment l'Ordre des diététistes de l'Ontario réglemente et aide ses membres à fournir des services nutritionnels respectueux des principes de sécurité, d'éthique et de compétence à la population de l'Ontario. L'année 2013-2014 a été marquée par l'accent sur l'amélioration de l'accès aux services et ressources de l'Ordre et par l'établissement des bases pour travailler sur des normes touchant les risques dans l'exercice de la diététique.

L'emploi élargi de l'électronique et des technologies combiné aux initiatives d'éducation du public en ligne et aux documents imprimés améliore la transparence dans les activités et facilite l'accès aux renseignements de l'Ordre. Il constitue également un moyen rentable d'offrir les programmes et augmente la portée de notre travail de réglementation.

Afin d'allouer efficacement les ressources à la protection du public, l'Ordre a mené une étude pour recenser les risques dans l'exercice de la diététique. Dans les années à venir, parallèlement au nouveau cadre d'élaboration des normes professionnelles, l'Ordre établira les priorités des activités de réglementation dans l'optique des risques.

Le conseil d'administration, les comités et le personnel de l'Ordre demeurent déterminés à servir le public en réglementant efficacement la profession de diététiste.



Barbara Mayor-McEwan
Présidente



Mary Lou Gignac
Registratrice & directrice générale



Ordre des
diététistes
de l'Ontario

INTÉGRITÉ

PROTECTION DU PUBLIC

L'Ordre des diététistes de l'Ontario réglemente la profession de diététiste et aide ses membres à fournir à la population ontarienne des services de nutrition qui obéissent aux principes de compétence, de sécurité et d'éthique.

Engagement envers l'élaboration de normes d'exercice professionnel

L'Ordre a établi un nouveau cadre d'élaboration des normes professionnelles qui illustre l'engagement à appliquer des normes de base dans les domaines présentant des risques. Les normes d'exercice professionnel occupent une place fondamentale dans la boîte à outils de protection du public de n'importe quel organisme de réglementation. Les normes relatives à la diététique décrivent les comportements minimums attendus et servent à évaluer si les diététistes s'acquittent de leurs responsabilités professionnelles en matière de sécurité, d'éthique, de compétence et d'accent sur les clients dans la prestation de leurs services. Le nouveau cadre d'élaboration des normes établit les principes prépondérants de l'exercice et guidera le contenu des normes :

- 1 Établir une collaboration interprofessionnelle efficace et communiquer avec les collègues pour obtenir les meilleurs résultats possibles;
- 2 Respecter l'autonomie et l'individualité des clients;
- 3 Travailler dans les limites du champ d'application de la diététique ou de ce qui y est raisonnablement lié;
- 4 Travailler dans les limites des compétences individuelles (connaissances, compétences et jugement);
- 5 Exercer en se basant sur des éléments probants;
- 6 Employer une démarche systématique dans la prise de décision;
- 7 Tenir la documentation appropriée au domaine d'exercice de la diététique;
- 8 Surveiller et évaluer les services de diététique en vue d'en améliorer la qualité en permanence.



Recensement des risques dans l'exercice de la diététique

L'Ordre a effectué une étude pour relever les risques liés à l'exercice de la diététique. Cette étude incluait une recherche documentaire, un sondage rempli par 35 % des membres, et des groupes de discussion avec des diététistes de tous les domaines d'exercice. Les trois plus grands niveaux de risque révélés sont : 1. le soutien nutritionnel (nutrition parentérale et entérale, y compris la réalimentation) 2. les évaluations de la déglutition et la gestion de la dysphagie; 3. le diabète (ajustement de l'insuline, mesure de la glycémie et gestion de l'hypoglycémie). Cette information aidera l'Ordre à établir la priorité des futures politiques et des normes afin d'assurer la sécurité dans l'exercice de la diététique en Ontario.

Nouvelles politiques pour les diététistes qui exercent moins de 500 heures en trois ans

En 2013, l'Ordre a mis au point un processus permettant de vérifier que les diététistes qui exercent moins de 500 heures demeurent compétentes. Les renseignements recueillis lors du processus de renouvellement annuel de l'adhésion ont révélé que 74 membres avaient exercé moins de 500 heures au cours des trois dernières années. Pour prouver leur compétence, ces personnes ont dû faire évaluer par le Comité d'assurance de la qualité un résumé de leurs activités de perfectionnement professionnel et continu. Voici le résultat de cette évaluation :

- 15 % étaient compétentes et n'ont pas eu d'autres évaluations.
- 70 % ont choisi de signer un engagement volontaire de ne pas exercer la diététique à moins de faire évaluer leur compétence et d'effectuer la mise à niveau requise par le Comité d'assurance de la qualité.
- 11 % ont dû se soumettre à une évaluation approfondie.
- 4 % ont démissionné.



Ordre des
diététistes
de l'Ontario

INTÉRÊT PUBLIC

INITIATIVES DE SENSIBILISATION DU PUBLIC

Une campagne de sensibilisation a débuté en 2008 afin de montrer comment l'Ordre réglemente les diététistes dans l'intérêt du public afin qu'elles fournissent des services conformes aux principes de sécurité, de compétence et d'éthique. La campagne indique également que la population peut vérifier dans le tableau des diététistes si une personne est qualifiée pour exercer en Ontario, que l'Ordre est en mesure de mener des enquêtes en cas de plainte et qu'il peut répondre aux demandes de renseignements.

La première phase de la campagne a pris fin en 2013, et le Comité des relations avec les patients a conçu une nouvelle stratégie de sensibilisation du public pour 2014-2017. Cette nouvelle campagne repose sur les renseignements découlant d'un sondage comparant les résultats de la première campagne aux données de base établies en 2008. Le sondage révèle que le plus grand changement survenu depuis 2008 est qu'Internet est maintenant la meilleure source de renseignements sur la nutrition et la santé, avant les étiquettes, les magazines, les livres et d'autres médias imprimés. Par conséquent, dorénavant, les initiatives de sensibilisation du public de l'Ordre mettront l'accent sur la publicité dans les médias sociaux et en ligne plutôt que dans la presse imprimée.

Cette année, l'Ordre a produit deux vidéos en anglais et en français intitulées : *Les diététistes influencent quotidiennement notre santé* et *Où obtenir des renseignements concernant la nutrition pour vous et votre famille*.

Des annonces radiophoniques ont été diffusées lors d'émissions communautaires et plusieurs articles ont été publiés dans des journaux communautaires de tout l'Ontario par l'entremise de News Canada.



Ordres de réglementation des professionnels de la santé de l'Ontario (ORPSO)

L'Ordre a travaillé avec l'ORPSO pour concevoir une campagne de sensibilisation du public sur la façon dont les ordres professionnels de la santé de l'Ontario réglementent 26 professions et demandent des comptes à plus de 300 000 professionnels sur la qualité de leur exercice.

La campagne incluait douze articles dans des journaux communautaires, une vidéo affichée sur [YouTube](#) et des annonces radiophoniques.



Dans le cadre d'une campagne d'information du public, l'Ordre a affiché plusieurs vidéos en anglais et en français dans son [canal YouTube](#).

Les diététistes influencent quotidiennement notre santé
et votre famille.



Ordre des
diététistes
de l'Ontario

Où obtenir des renseignements

INTÉRÊT PUBLIC

AIDER LES DIÉTÉTISTES À FOURNIR DES SERVICES CONFORMES AUX PRINCIPES DE SÉCURITÉ, DE COMPÉTENCE ET D'ÉTHIQUE

L'Ordre se fait un devoir de trouver des moyens novateurs et variés pour faciliter l'apprentissage des lois et des principes professionnels qui régissent l'exercice de la diététique en Ontario. Ces moyens incluent des activités en ligne et en personne, comme les nouveaux modules d'apprentissage en ligne sur l'exercice réflexif et la compétence culturelle, la publication de la version imprimée du bulletin trimestriel résumé, des blogues et des webinaires pour atteindre le plus de membres possible.

Faciliter et surveiller la compétence continue des diététistes

L'Ordre possède un programme complet d'assurance de la qualité (AQ) conçu pour surveiller et conserver la compétence des diététistes à fournir des services respectueux de la sécurité et de l'éthique. Il vérifie aussi que ses membres observent les lois ainsi que ses normes et politiques.

Il est obligatoire de participer au programme d'AQ qui comporte 4 volets de base :

- 1 Chaque année, les membres doivent remplir l'Outil d'autoformation (OA).
- 2 Tous les cinq ans, les membres doivent remplir l'Outil d'apprentissage et d'évaluation des connaissances de la jurisprudence.
- 3 Chaque année, 10 % des membres sont sélectionnées au hasard pour l'Évaluation par les pairs et de l'exercice.
- 4 Chaque année, les diététistes qui ont accumulé moins de 500 heures d'exercice au cours des trois années précédentes doivent se prêter à une évaluation de la compétence.

Les diététistes obtiennent des notes élevées dans les évaluations par les pairs et de l'exercice

Les diététistes qui ont participé aux évaluations par les pairs et de l'exercice ont obtenu des notes élevées lors des sondages auprès de clients ou patients et collègues concernant leur style de communication, leur professionnalisme et les soins axés sur les clients.

- Une évaluation poussée a été nécessaire pour seulement deux diététistes ces trois dernières années.
- 61 % des diététistes disent qu'elles modifieront leurs pratiques à la suite des commentaires découlant des évaluations par les pairs et de l'exercice.

Collaboration interprofessionnelle (CIP)

Nous continuons d'explorer et de présenter des connaissances conceptuelles et théoriques afin d'aider les diététistes de l'Ontario à instaurer des services interprofessionnels. Cette année, les ressources et outils touchant la CIP élaborés à l'intention des diététistes incluent un blogue, deux articles dans le bulletin *résumé* (« Renforcement de la capacité de leadership collaboratif dans les équipes créatrices de connaissances » et « Dans la perspective du client ») et l'*Interprofessional Guide on the Use of Orders, Directives and Delegations for Regulated Health Professionals in Ontario* préparé en collaboration avec d'autres ordres par l'entremise des Ordres des professions de la santé réglementées de l'Ontario.



Améliorer la compétence culturelle des diététistes

La *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées* oblige l'Ordre à maintenir des normes et à administrer des programmes pour améliorer la capacité de ses membres de s'adapter aux changements des environnements d'exercice, aux progrès de la technologie et à d'autres thèmes en émergence. La compétence culturelle est un nouveau thème pressant quand il s'agit de la prestation de services sûrs axés sur les clients. Dans cette optique, l'Ordre s'est attaché à améliorer cette compétence par divers moyens, notamment des ateliers et des ressources éducatives, comme un module d'apprentissage en ligne, les bulletins *résumé* et plusieurs présentations en face à face.

COLLABORATION

Ateliers et présentations

L'Ordre a animé 26 ateliers sur le sujet de la compétence culturelle des diététistes en Ontario. Le but était d'amener les participants à mieux comprendre les compétences et les attitudes nécessaires pour améliorer les services axés sur les clients dans des environnements d'exercice culturellement diversifiés. Ils ont exploré les concepts de la compétence culturelle et l'incidence des valeurs, des préjugés et des présomptions personnels sur la qualité des services. Vingt-deux pour cent des membres (792) ont assisté à ces ateliers.

Un sondage ultérieur a confirmé que ces ateliers avaient influencé les participants et les services offerts à la population ontarienne :



93 % comprennent mieux l'importance d'examiner leurs propres hypothèses, préjugés et stéréotypes, et leur incidence sur la qualité de leurs services et de leurs interactions avec leurs clients.

96 % sont dans un continuum d'apprentissage en termes de compétence culturelle et devront continuer à acquérir et à perfectionner des compétences pour mieux servir les clients de diverses origines culturelles.

96 % ont renouvelé leur engagement à renforcer leur compétence culturelle afin d'honorer leurs obligations professionnelles d'offrir des services sûrs et efficaces.

89 % comprennent mieux les diverses pratiques de communication interculturelle avec leurs clients.



Service de consultation sur l'exercice

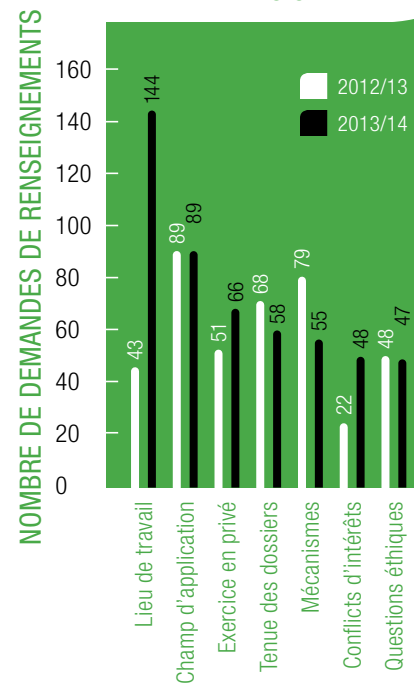
L'Ordre des diététistes de l'Ontario estime qu'en plus de faire appliquer les normes d'exercice, la meilleure façon de protéger le public est d'aider les diététistes à fournir des services conformes aux principes de sécurité, d'éthique et de compétence. Un soutien important est le Service de consultation sur l'exercice qui guide au besoin les diététistes aux prises avec des questions éthiques ou professionnelles.

Le service continue de prendre de l'expansion et la totalité des membres qui y ont fait appel disent qu'elles l'utiliseraient de nouveau; 98 % le recommanderaient à d'autres. Le pic enregistré en 2010-2011 était dû à un influx de questions sur les nouvelles obligations des diététistes de souscrire une assurance responsabilité professionnelle.



Le graphique ci-contre montre les sujets des appels au Service de consultation sur l'exercice au cours des deux dernières années. Il convient de souligner la multiplication par trois (de 43 à 144) des appels sur les questions liées au lieu de travail. Il s'agissait entre autres de questions touchant les charges de travail accrues et les pénuries de personnel dans le domaine de la santé qui ont une incidence sur la qualité de l'exercice de la diététique. Ce sont des renseignements importants pour l'Ordre car ils l'aideront à établir les normes et ressources prioritaires afin d'aider les diététistes à gérer les risques et à exercer en toute sécurité dans de tels contextes.

SUJETS DE CONSULTATION SUR L'EXERCICE



SUJETS

PROTECTION DU PUBLIC

PROGRAMME D'INSCRIPTION

La *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées* oblige l'Ordre des diététistes de l'Ontario à établir et administrer des normes d'entrée dans la profession transparentes objectives, impartiales et équitables. L'Ordre tient également le tableau en ligne des diététistes. Pour s'acquitter de ses responsabilités, le Programme d'inscription :

Nouvelles compétences pour entrer dans la profession

Les compétences pour entrer dans la profession établissent les connaissances, les compétences et le jugement requis pour assumer les tâches en toute sécurité en début d'exercice, avec un degré minimal de qualité et des résultats prévus. À mesure que la somme de connaissances professionnelles et les rôles changent pour les diététistes en début de carrière, il faut mettre les compétences à jour afin d'assurer la sécurité et la qualité du service.

L'Ordre a participé à la finalisation des nouvelles compétences pour entrer dans la profession préparées par le Partenariat pour la formation et la pratique en nutrition et a approuvé les *Compétences intégrées pour l'enseignement et la pratique de la diététique* qui constituent la nouvelle norme d'inscription en Ontario. L'Ordre a facilité la mise en œuvre cohérente des nouvelles

TOTAL DES CANDIDATURES PAR RÉGION 1^{ER} AVRIL 2012 – 31 MARS 2013

Région	Candidats
Étranger	24
Ontario	176
Autre Province Canadian	60
États-Unis	8
Total	268

- Traite les demandes d'adhésion;
- Évalue la formation théorique et pratique non agréée par rapport aux normes nationales;
- Traite les renouvellements annuels des adhésions et les démissions; tient une base de données complexe qui abrite en toute sécurité les renseignements sur les membres;
- Transfert en toute sécurité des données pertinentes au ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario et à cyberSanté Ontario;
- Veille à ce que les membres aient l'assurance responsabilité appropriée;
- Participe aux initiatives nationales et provinciales pour assurer l'établissement et la gestion des normes d'inscription de manière à faciliter la mobilité nationale de la main-d'œuvre et la formation d'un nombre suffisant de diététistes pour répondre aux besoins de la population de l'Ontario.

compétences dans les programmes de formation en diététique de l'Ontario en amenant ces programmes à mettre en commun des stratégies d'apprentissage et en finançant la conception d'un formulaire en ligne d'évaluation des compétences des étudiants à utiliser dans les programmes de formation pratique de la province. Les politiques et les outils d'évaluation utilisés par les candidats et le Comité d'inscription ont aussi été adaptés en fonction des nouvelles compétences.

Nouvelle structure et nouvelles normes d'agrément

Pour l'Ordre, l'agrément des programmes de formation en diététique est la garantie que les programmes de formation ou les résultats d'apprentissage intègrent les normes de compétence pour débiter dans la profession. Nous avons travaillé avec le Partenariat pour la formation et la pratique en nutrition pour élaborer les nouvelles *Normes d'agrément* et une nouvelle structure qui confie le dossier de l'agrément à un nouveau conseil qui relèvera de lui. Ce dossier sera géré par un partenariat d'éducateurs, d'instances de réglementation et de l'association professionnelle nationale.

Financement de la reconnaissance des acquis

L'Ordre a reçu des fonds (plus de 690 000 \$ sur trois ans) du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration de l'Ontario pour concevoir et mettre en œuvre de nouveaux outils d'évaluation de la préparation à l'entrée dans la profession des personnes formées à l'étranger et de celles qui ont suivi des programmes de formation en diététique non agréés. Les nouveaux outils seront mis au point au cours des trois prochaines années (2014-2017). Ils aideront les diététistes formés à l'étranger à s'instruire sur l'exercice de la diététique en Ontario et évalueront directement leurs connaissances, leurs compétences et leur réflexion critique en matière de diététique.



Ordre des
diététistes
de l'Ontario

Nouvelles dispositions sur l'assurance responsabilité professionnelle

Des changements au règlement administratif no 5 de l'Ordre, *Professional Liability Insurance Coverage Requirements for Members*, donnent davantage d'options aux membres. À part souscrire leur propre assurance, les membres qui sont employées par le gouvernement fédéral ou le gouvernement provincial peuvent maintenant se prévaloir de la couverture gouvernementale. Les membres peuvent aussi se prévaloir d'une assurance souscrite dans une autre province à condition qu'elle couvre l'exercice de la diététique en Ontario.

REDDITION DE COMPTES ET TRANSPARENCE

AMÉLIORATION CONTINUE DES PROCESSUS DE GOUVERNANCE ET DE FONCTIONNEMENT

L'Ordre est déterminé à évaluer et améliorer en permanence les processus de réglementation, de gouvernance et de fonctionnement afin de s'acquitter de son mandat le plus efficacement et le plus rentablement possible tout en respectant l'intérêt public, la profession et la communauté des instances de réglementation.

Mise à jour des politiques de gouvernance

L'Ordre a poursuivi la mise en œuvre des recommandations découlant de l'examen de la gouvernance effectué l'année précédente. Il en a résulté une nouvelle politique sur la relève et de nouveaux indicateurs de rapport au conseil. Le conseil a également profondément remanié deux politiques :

La politique *Council Commitment* a été substantiellement élargie pour énoncer clairement l'engagement du conseil envers les valeurs de l'Ordre qui sont l'intérêt public, l'intégrité, la collaboration, la reddition de comptes et la transparence.

La politique *Governance Code of Conduct* explique clairement ce qui constitue une conduite appropriée pour les membres du conseil et des comités en ce qui a trait à la reddition de comptes, au respect des gens, au bon déroulement des réunions, à la prise de décision, à l'unité du conseil, aux conflits d'intérêts et à la confidentialité. La politique révisée inclut également une disposition qui leur confère la responsabilité de respecter le code de conduite.

Davantage de services en ligne

En 2013-2014, les plateformes technologiques de la base de données et du site Web de l'Ordre ont été mises à niveau pour optimiser les services en ligne, réduire le travail administratif et les coûts connexes, et utiliser les ressources humaines plus efficacement.

- Le **tableau des diététistes** a été remanié dans un nouvel environnement en ligne afin d'en améliorer la fonctionnalité. La nouvelle fonction de recherche facilite l'obtention de renseignements sur les diététistes.
- L'*Examen d'admission à la profession de diététiste au Canada* est maintenant administré en ligne. Les candidats paient les frais en ligne, passent l'examen en ligne dans des centres d'examen informatisés répartis dans tout le Canada, et reçoivent les résultats par courrier électronique. Le nouveau système réduit non seulement les tâches administratives mais permet de transmettre les résultats plus rapidement aux candidats.
- De nouvelles communautés de comité en ligne ont été créées pour faciliter les travaux des comités. Elles font économiser du temps et de l'argent au chapitre de la photocopie et de l'envoi des documents par messenger, et contiennent les documents nécessaires pour les travaux des comités qui sont accessibles en tout temps de partout.
- Le nouveau processus en ligne de demande de remboursement des dépenses et de paiement des honoraires des membres du conseil et des comités et du personnel accélère la préparation et le traitement des demandes.
- Le nouveau processus en ligne d'abandon de l'adhésion est plus accessible et convivial.



ORDRE DES DIÉTÉTISTES DE L'ONTARIO

Conseil

Direction, supervision et politiques

Membres élues

Cynthia Colapinto, RD
Lesia Kicak, RD
Susan Knowles, RD
Abigail Langer, RD (depuis juin 2013)
Barbara Major-McEwan, RD
Erica Sus, RD
Deion Weir, RD (jusqu'en juin 2013)
Krista Witherspoon, RD
Erin Woodbeck, RD

Membres nommées

Edith Brown (jusqu'en juin 2013)
Najmudin Hassam
Elsie Petch
Alan Warren
Claudine Wilson
Carole Wardell
Elizabeth Wilfert

Membres nommées des comités

Les diététistes influencent la façon dont la profession est réglementée en siégeant à des comités de l'Ordre qui élaborent des règlements, des programmes et des politiques afin que les diététistes dispensent des services sûrs, respectueux de l'éthique et avec compétence. Elles aident aussi à évaluer les dossiers d'inscription et les plaintes.

Susan Campisis, RD (jusqu'en juin 2013)
Edith Chesser, RD
Claire Cronier, RD (jusqu'en juin 2013)
Dianne Gaffney, RD
Susan Hui, RD
Laurel Hoard, RD (jusqu'en juin 2013)
Sobia Khan, RD
Julie Kuorikoski, RD

Léna Laberge, RD
Grace Lee, RD
Kerri Loney, RD
Jill Pikul, RD
Diane Shrott, RD
Marie Traynor, RD
Krista Witherspoon, RD (jusqu'en juin 2013)

Comités

Le Bureau

Mis à part pour prendre, modifier ou révoquer des règlements administratifs, le Comité exécutif se réunit entre les réunions du conseil et agit en son nom lorsqu'il juge que des questions exigent une attention immédiate.

Elizabeth Wilfert, présidente
Lesia Kicak, RD, vice présidente (jusqu'en juin 2013)
Barbara Major-McEwan, RD, Vice President (depuis juin 2013)
Susan Knowles (depuis juin 2013)

Comité de discipline et de l'aptitude professionnelle

Ce comité de discipline examine les allégations de faute professionnelle ou d'incompétence de membres et a la responsabilité d'offrir un processus d'audience équitable des membres jugées inaptes à exercer en toute sécurité.

CONSEIL ET COMITÉS

(1^{er} avril 2013 - 1^{er} 31, 2014)

Un cas a été transmis au Comité de discipline cette année. Le 15 mai 2013, un groupe d'expertes du Comité de discipline a déterminé qu'une membre avait commis cinq fautes professionnelles. Les décisions et les raisons du groupe d'expertes ont été publiées dans le bulletin résumé de juin 2013.

Il n'y a eu aucun cas transmis au Comité d'aptitude professionnelle.

Deion Weir, RD, présidente (jusqu'en juin 2013)
Elizabeth Wilfert, présidente (depuis juin 2013)
Cynthia Colapinto, RD
Najmudin Hassam
Julie Kuorikoski, RD (jusqu'en juin 2013)
Lesia Kicak, RD

Abby Langer, RD
Barbara Major-McEwan, RD
Alan Warren
Claudine Wilson, RD
Krista Witherspoon, RD

Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports (CEPR)

Ce comité assure le traitement équitable et efficace des plaintes et des rapports conformément aux lois et normes de l'Ontario.

Erica Sus, RD, présidente
Edith Brown (jusqu'en juin 2013)
Cynthia Colapinto, RD
Susan Knowles, RD
Edith Chesser, RD

Léna Laberge, RD
Elsie Petch
Carole Wardell
Elizabeth Wilfert
Erin Woodbeck, RD

Le CEPR a étudié sept dossiers entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014.

Deux plaintes (dossiers maintenant fermés)

- Un avertissement écrit a été envoyé.
- L'autre plainte n'a donné lieu à aucune mesure.

Trois rapports (deux dossiers fermés et un en cours)

- Un cas n'a donné lieu à aucune mesure.
- Un avertissement écrit a été envoyé dans un cas.
- L'enquête est en cours sur le troisième cas.

Deux orientations vers le Comité d'assurance de la qualité (les deux dossiers sont en cours)

- Une enquête est en cours.
- L'enquête sur le deuxième cas est terminée et est à l'étude au Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports.

Comité des relations avec les patients

Ce comité fournit des conseils sur l'éducation du public et coordonne les demandes de financement de la thérapie et de la consultation personnelle de tout patient victime d'abus sexuels commis par un membre de l'Ordre.

Il n'y a pas eu de demande de financement de thérapie et de consultation personnelle.

Elsie Petch, présidente
Lesia Kicak, RD
Sobia Khan, RD
Kerri Loney RD

Elizabeth Wilfert
Deion Weir, RD (jusqu'en juin 2013)
Alan Warren
Erin Woodbeck, RD

Comité d'assurance de la qualité

Ce comité met en œuvre et maintient des normes de connaissance et de compétence pour exercer la diététique en Ontario en évaluant les compétences et en offrant de l'éducation continue aux diététistes de l'Ontario.

Carole Wardell, présidente
Lisa Kicak, RD (depuis juin 2013)
Susan Knowles, RD
Julie Kuorikoski, RD
Grace Lee, RD
Elsie Petch
Erica Sus, RD
Deion Weir, RD (jusqu'en juin 2013)
Allan Warren
Elizabeth Wilfert

Comité de l'inscription

Ce comité applique des pratiques équitables et transparentes d'inscription afin que seules les personnes qualifiées soient admises à exercer la diététique en Ontario. En 2013-2014, il a examiné 75 candidatures, y compris de nouvelles personnes ou de personnes qui présentent à nouveau une demande.

Jill Pikul RD, présidente
Krista Witherspoon RD, coprésidente
Najmudin Hassam (depuis juin 2013)
Laurel Hoard, RD (jusqu'en juin 2013)
Susan Hui, RD
Abby Langer, RD (depuis juin 2013)
Barbara Major-McEwan, RD
Diane Shrott, RD
Maria Traynor, RD
Carole Wardell
Elizabeth Wilfert (jusqu'en juin 2013)
Claudine Wilson (depuis juin 2013)



ORDRE DES DIÉTÉTISTES DE L'ONTARIO

STATISTIQUES SUR LES ADHÉSIONS

Baisse des nouvelles adhésions

En 2013-2014, il y a eu 95 nouvelles adhésions, le plus bas chiffre enregistré depuis 2007. Cette baisse reflète la perte de 28 postes de stagiaires en Ontario quand le financement temporaire provincial a pris fin, ainsi que la réduction du nombre de candidats provenant d'autres provinces canadiennes (53 en 2013-2014, par rapport à 70 en 2012-2013).

AUGMENTATION NETTE DES ADHÉSIONS





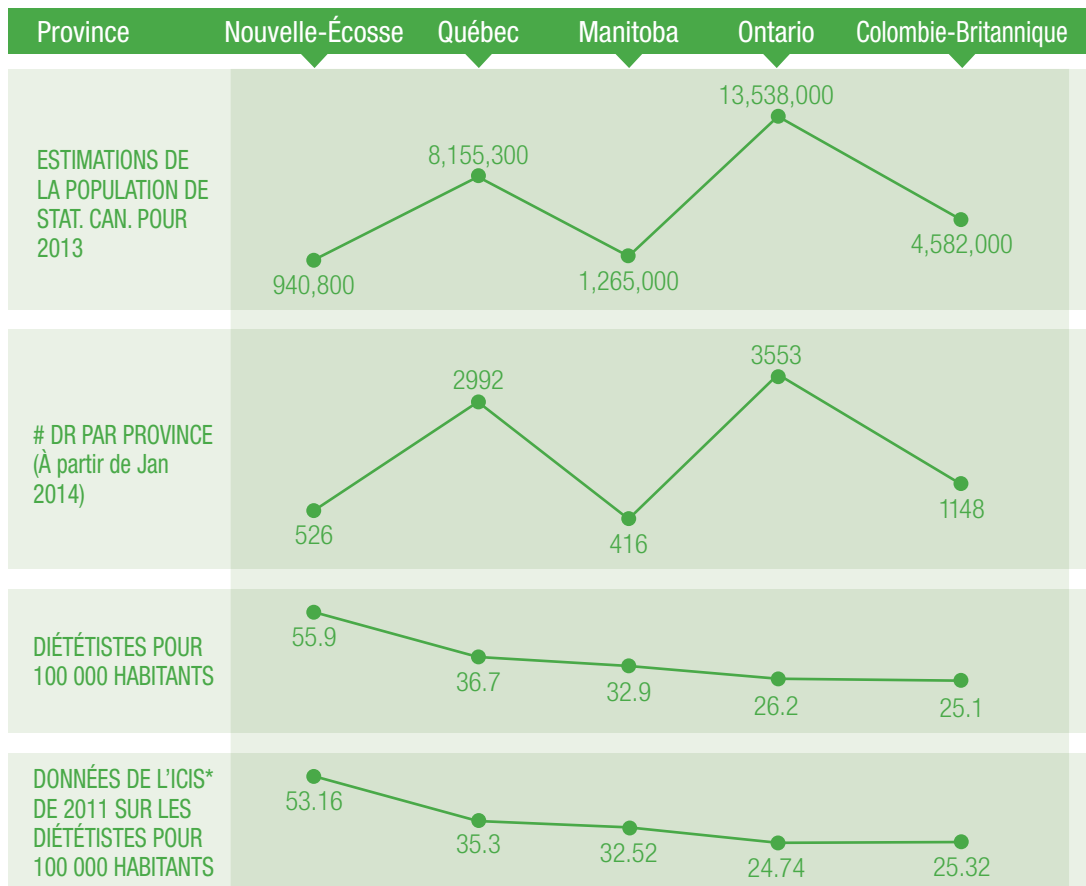
TOTAL DES MEMBRES SELON LE SEXE 2013-14

Nombre de membres	Sexe	% de membres
3503	F	97.60%
86	M	2.40%
3589	Total	100.00%

CROISSANCE NETTE EN 2013-14

Total Membres	Croissance nette
237	Total des nouvelles membres admises
-132	Total des démissions et des retraites
-12	Décès et suspensions
2	Réintégration
95	Croissance nette

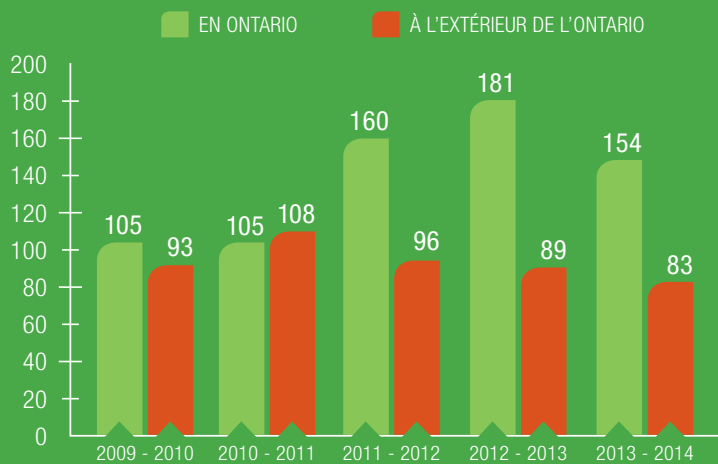
L'ONTARIO CONTINUE D'AFFICHER LA PLUS PETITE PROPORTION DE DIÉTÉTISTES PAR PERSONNE AU CANADA.



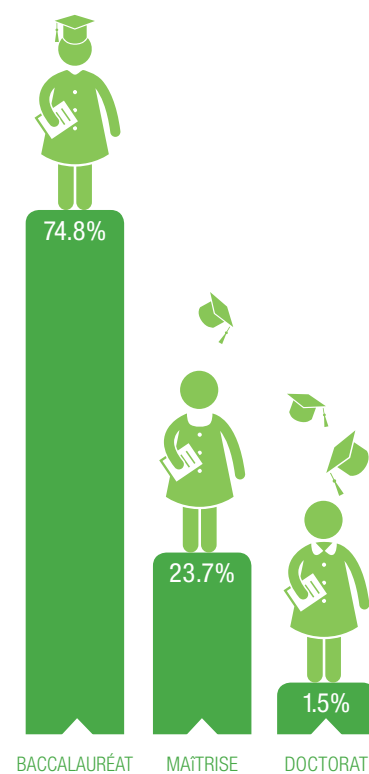
Institut canadien d'information sur la santé

ORDRE DES DIÉTÉTISTES DE L'ONTARIO

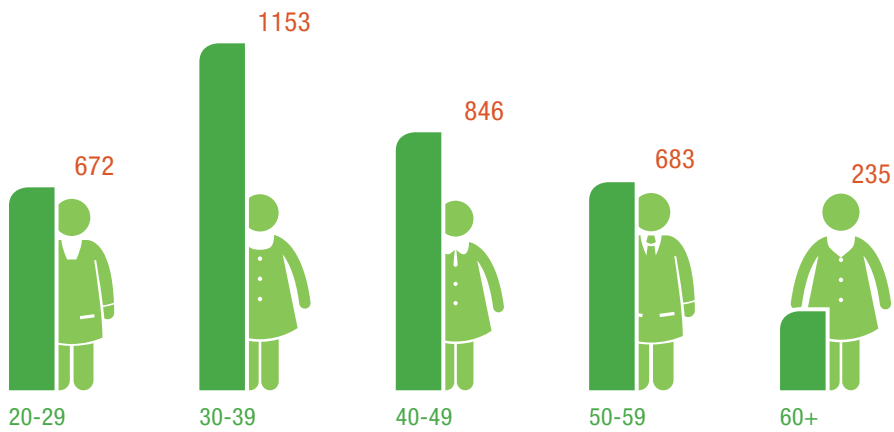
NOUVEAUX MEMBRES SELON LEUR LIEU DE FORMATION



PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ DES MEMBRES



MEMBRES ACTIFS (GÉNÉRAUX ET TEMPORAIRES) SELON LE GROUPE D'ÂGES



Travaille dans la diététique - 87,0 %

Ne travaille pas dans la diététique - 7,7 %

En congé - 5,1 %

À l'extérieur de ON/CAN - 3,5 %

Inconnu - 0,4 %



STATUT PROFESSIONNEL DÉCLARÉ PAR LES MEMBRES GÉNÉRAUX POUR 2013-2014



Ordre des diététistes de l'Ontario

ORDRE DES DIÉTÉTISTES DE L'ONTARIO

DOMAINE D'EXERCICE INDIQUÉ PAR LES DIÉTÉTISTES DE L'ONTARIO*†

Domaine d'exercice	2011-2012	2012-2013	2013-2014
	Nombre de réponses*	Nombre de réponses*	Nombre de réponses*
Intervention individuelle en clinique	2221	2361	2463
Communauté (santé publique et de la population)	730	788	908
Enseignement universitaire et éducation	267	313	345
Gestion alimentaire et de la nutrition	273	283	321
Recherche	254	296	310
Communications	196	231	258
Gestion de la qualité et autres	210	236	262
Élaboration de politiques et programmes	209	236	282
Autre	202	223	258
Gestion de la nutrition clinique	187	196	235
Ventes et marketing	128	150	181
Pas de réponse	30	223	126
Total des réponses	4877	5313	5823
Total des membres de l'Ontario* †	2944	3315	3588

* Certaines membres ont dit travailler dans plusieurs domaines.

† Données provenant seulement de diététistes qui vivent et travaillent en Ontario et ont dit travailler dans la diététique, être en congé ou faire du bénévolat lié à la diététique en Ontario.

MILIEUX DE TRAVAIL DES DIÉTÉTISTES EN ONTARIO

Milieu de travail †	2011-2012	2012-2013	2013-2014
	Nombre de réponses*	Nombre de réponses*	Nombre de réponses*
Hôpital, y compris établissement de soins chroniques (adultes et enfants)	1207	1260	1293
Organisme de soins de longue durée	544	553	570
Centre d'éducation sur le diabète	460	500	527
Exercice privé	334	364	382
Service de santé publique	279	279	291
Centre de santé communautaire/Organisme de services de santé	303	317	333
Affaires et industrie	271	318	356
Équipe de santé familiale ou réseau de santé familiale	274	312	338
Université/collège communautaire	224	257	288
Autre	171	202	256
Organisme de soins à domicile (gestion de cas dans un CASC ou service à domicile)	127	122	122
Gouvernement (fédéral et provincial)	121	115	129
Organisme non gouvernemental et association (p. ex., Fondation des maladies du cœur, Les diététistes du Canada)	141	152	188
Organismes médiatiques, de relations publiques et de communications	110	119	120
Centre de réadaptation	105	114	111
Écoles	60	83	100
Établissement de recherche	63	72	77
Santé au travail/bien-être dans l'entreprise	68	72	70
Aide à la vie autonome	33	34	32
Pas de réponse	8	221	125
Total des réponses	4895	5245	5583
Total des membres de l'Ontario*	2944	3315	3588

Notes :

* Certaines membres ont dit travailler dans plusieurs domaines.

† Données provenant seulement de diététistes qui vivent et travaillent en Ontario et ont dit travailler dans la diététique, être en congé ou faire du bénévolat lié à la diététique en Ontario

ORDRE DES DIÉTÉTISTES DE L'ONTARIO

LIEUX DE TRAVAIL DES DIÉTÉTISTES EN EXERCICE EN ONTARIO

Total	LHIN No	LHIN
129	1	Erie St. Clair
240	2	Sud-Ouest
162	3	Waterloo Wellington
285	4	Hamilton Niagara Haldimand Brant
136	5	Centre-Ouest
212	6	Mississauga Halton
538	7	Toronto Centre
308	8	Centre
196	9	Centre-Est
118	10	Sud-Est
326	11	Champlain
86	12	Simcoe Nord Muskoka
131	13	Nord-Est
76	14	Nord-Ouest
2943	Tout l'Ontario	Membres générales et temporaires ayant un employeur principal en Ontario
172	S.O.	Pas de code postal pour déterminer le RLISS
279	Pas de RLISS	Nombre de membres sans RLISS correspondant à leur code postal
195	Pas en Ontario	



Données concernant les membres ayant un employeur principal en Ontario

www.lhins.on.ca

Renseignements financiers

Ventilation des fonds de l'Ordre (graphique circulaire) Dépenses totales de l'Ordre en 2013-2014 : 2 094 000 \$

Les coûts imputés aux programmes incluent l'administration d'un programme donné et une allocation proportionnelle des coûts d'administration générale, comme la gouvernance, la gestion générale, les systèmes d'information, les fournitures de bureau, le loyer et les communications (p. ex., le site Web, le bulletin *résumé* et le rapport annuel). Le coût proportionnel de chaque programme varie chaque année en fonction des activités planifiées.

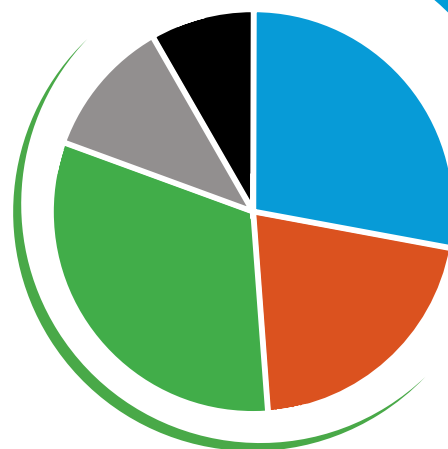
Relations avec les patients 186 000 \$ (9 %)

Conseil sur l'exercice 497 000 \$ (24 %)

Assurance de la qualité 485 000 \$ (23 %)

Inscription 667 000 \$ (32 %)

Normes et conformité 259 000 \$ (12 %)



DÉPENSES DE L'ORDRE POUR
L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014



Ordre des
diététistes
de l'Ontario

ORDRE DES DIÉTÉTISTES DE L'ONTARIO

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORDRE DES DIÉTÉTISTES DE L'ONTARIO

Nous avons vérifié les états financiers de l'Ordre des diététistes de l'Ontario au 31 mars 2014, conformément aux normes de vérification canadiennes généralement reconnues, et nous avons exprimé une opinion sans réserve sur ces états dans notre rapport du 19 juin 2014.

L'information contenue dans l'état abrégé des résultats d'exploitation et de l'évolution des soldes des affectations suivant découle des états financiers mentionnés ci-haut et présente fidèlement, à notre avis, l'information qu'on y retrouve.



Kopstick, Osher, LLP
Comptables professionnels agréés
Toronto, ON
Le 19 juin 2014

Ordre des diététistes de l'Ontario

États abrégés des résultats d'exploitation et des changements dans les soldes des fonds Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	2014	2013
Recettes	\$	\$
Cotisations	1 761 798	1 714 781
Autres recettes	97 246	148 974
	1 859 044	1 863 755
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	1 122 218	1 074 538
Services à contrat	52 027	57 262
Dépenses du conseil et des comités	167 986	158 526
Initiatives de communication	150 603	163 037
Administration	452 969	411 827
Services professionnels	85 571	80 631
Amortissement des immobilisations et des biens intangibles	62 288	51 752
	2 093 662	1 997 573
Excédent des dépenses sur les recettes	(234 618)	(133 818)
Solde des affectations, début de l'exercice	1 262 956	1 396 774
Solde des affectations, fin de l'exercice	1 028 338	1 262 956
Ventilation des soldes des fonds		
Au 31 mars 2014	2014	2013
Investissement dans les immobilisations et les biens intangibles	259 991	127 961
Affectations déterminées - Note 1	133 821	910 758
Affectations non déterminées	634 526	224 237
Solde des fonds, fin de l'exercice	1 028 338	1 262 956

Note 1 : Les affectations internes sont réservées pour :

- Les audiences
- Les achats d'immobilisations et de biens intangibles

Ces fonds ne peuvent pas être utilisés à d'autres fins sans l'approbation du conseil.

Les copies des états financiers vérifiés de 2014 sont disponibles sur demande.